

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2020**

**Absents** : Isabelle Mollon, Sandrine Lafay qui donne pouvoir à Nathalie Crionnet, Jean-Claude Tissot qui donne pouvoir à Chantal Pontdevy-Magaud.

**1. APPROBATION DU PV DU 20 DECEMBRE 2019**

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents ce procès-verbal.

**2. RECLASSEMENT DE CHEMINS COMMUNAUX EN VOIE COMMUNALE**

Afin de compléter un dossier de subvention, Monsieur le Maire propose le reclassement d'un chemin rural de la commune en voie communale, à savoir : le chemin des Buis. Il propose également de changer la dénomination du chemin entre l'étang communal et la RD 5 en « Chemin des étangs » afin de se conformer à l'adressage mis en place.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le reclassement du chemin rural et la nouvelle dénomination.

**3. ELECTIONS MUNICIPALES 2020**

La salle du temps libre sera gratuite pour les candidats aux élections municipales 2020.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la délibération correspondante.

**4. PAIEMENT D'UNE FACTURE AU BUDGET INVESTISSEMENT 2020**

Dans l'attente du vote du budget communal 2020, Monsieur le Maire propose de régler une facture de 423 € à l'entreprise Guy Chapon pour l'achat d'un nettoyeur haute pression.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la délibération correspondante.

**5. DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITE DES FETES POUR L'ACHAT DU FEU D'ARTIFICE  
POUR LA FETE PATRONALE 2020**

Le Comité des fêtes demande une subvention pour le feu d'artifice lors de la fête patronale 2020.

Les membres du Conseil Municipal donnent, à l'unanimité, son accord de principe ; la subvention correspondante sera votée lors du vote du budget 2020.

**6. ORGANISATION MATERIELLE DES ELECTIONS MUNICIPALES**

Un document est complété par les élus pour la tenue des scrutins du 15 et 22 mars.

**7. QUESTIONS DIVERSES**

Chantal Pontdevy-Magaud dresse le bilan de l'urbanisme 2019 sur la commune :

- 24 certificats d'urbanisme d'information et 1 certificat d'urbanisme opérationnel ont été traités
- 22 déclarations préalables de travaux
- 11 permis de construire ont été déposés, 4 ont été refusés.

Guy Berchoux informe le Conseil que les haies sur les chemins communaux ont été taillées. Les employés communaux ont nettoyé l'entrée des tuyaux et entretenus les chemins communaux.

La peinture de la bibliothèque et du local paroissial se termine.  
La charpente de la nouvelle cantine a été mise aux normes.

Nathalie Crionnet dresse le bilan de la bibliothèque pour l'année 2019 : 9 bénévoles plus 6 résidents du foyer Roche Félines interviennent.

- 21 nouvelles inscriptions
- 11 personnes se sont désabonnées
- 107 abonnés en 2018 il y en avait 97
- 1 visite mensuelle à l'école, un spectacle sur Jacques Prévert
- 1963 livres ont été prêtés
- De nouvelles activités ont été mises en place

Maryline Verne précise que l'association qui s'occupe des enfants au Burkina Faso a écrit pour féliciter et remercier le Conseil Municipal des Enfants pour la collecte de jouets.

Chantal Pontdevy-Magaud et Isabelle Mollon ont assisté au repas de Noël de la cantine qui a eu lieu le 19 décembre

Mireille Ravier a réussi le concours d'ATSEM.

Sophia et Eszter, SVE, nous présenteront leurs pays au foyer Roche Félines le 11 février à 19 heures.

Chantal Gondras précise que le lave-mains de la salle du temps libre est défectueux,

Il faudrait prévoir un aménagement paysager sur la terrasse de la mairie.

Il faudrait refaire le point avec la CC Forez-Est concernant le ramassage des ordures ménagères sur l'ancienne RN 82.

Hervé Grosbellet rappelle que la banderole sur l'aire de covoiturage a été enlevée. La voiture ventouse n'est plus présente. Les travaux de l'aire de covoiturage seront terminés fin 2021, il y aura 100 places.

Prochaine réunion pour l'élaboration des Brèves Félines le 27 février 2020.

Benoit Pilon précise que plusieurs poteaux téléphoniques sont à changer ou ont été changés sur la commune.

Jean-François Mathelin a assisté, avec Guy Berchoux, le 20 décembre à une réunion du syndicat des eaux du Gantet. La fusion avec La Roannaise des eaux, au 01/01/2020, a été entérinée à l'unanimité des présents.

Il participera à une réunion le 22 Janvier pour l'étude préalable au transfert des compétences d'eau potable et d'assainissement collectif à la CC Forez-Est.

Les derniers panneaux pour l'adressage n'ont pas encore été reçus.

Le Téléthon 2019 a permis de récolter de 5366.77 €. Le « Téléthon merci » aura lieu le 24 janvier 2020 à 20 h salle du temps libre (invitation faite aux membres du conseil).

Bernard Bissuel explique que le Syndicat des communes riveraines du barrage de Villerest a décidé, dans le cadre de sécurisation des parcours piétonniers, d'améliorer certains passages sur les ponts (entre Chassenay et Les Chessieux). L'ensemble des travaux est pris en charge par le Syndicat.

Le samedi après-midi 18 janvier, il a représenté la commune pour la restitution des travaux d'étudiants en Master lors du colloque du château ; une très bonne analyse qui permettra d'encore améliorer cette journée.

Le jeudi 23 janvier, il représentera la commune à Balbigny pour une journée consacrée aux haies.

Le 11 février, il assistera avec Jean François Mathelin et Hervé Grosbellet à une réunion avec la DREAL consacrée aux suivis environnementaux après mise à 2x2 voies de la RN 82 ; il fera part des remarques suivantes : panneaux attention marcheurs non remis en place, toujours pas d'indication de Saint Marcel à la sortie de l'A89.

Le 18 février, il assistera à une réunion pour les délégués pedestres et VTT des villages à 19 h à Panissières ; circuits permanents dont l'entretien est à la charge des communes.

Un chemin est détérioré suite à une sortie de bois au fond du chemin du puits Bayard, on voit ce qui peut être fait facilement.

Monsieur le maire intervient car il est inquiet de la fréquence et de la vitesse des motos tout terrain, quads empruntant les chemins communaux en soulignant le risque d'accidents.

Pour information, une nouvelle corvée des "Pas pressés" aura lieu sur les chemins le 5 février.

Il signale des arbres dangereux situés vers le terrain de tennis et à côté du terrain de foot ; le propriétaire a déjà été informé de ce fait.

Lotissement : nous sommes fin janvier, où en est-on ? Réponse de Monsieur le Maire : toujours pas de nouvelles de services de l'Etat ; ils seront relancés.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la demande de subvention pour la réhabilitation du logement au-dessus de la Mairie est complète et sera étudiée courant 2020.

Le chantier pour la cantine scolaire suit son cours.

Nous sommes actuellement 826 félinois(es).

La semaine de 4 jours est reconduite à l'école jusqu'en 2023.

Il a participé à une réunion de la commission de sécurité pour l'école : tout est ok mais il faut réactualiser les plans de l'école.

La nouvelle directrice de la MJC de Bussières est Candice Malavieille.

L'association « La Boule du Morillon » remercie la municipalité pour l'entretien du terrain et le soutien de la commune.

La société prestataire pour la fourniture des repas à la cantine n'augmente pas ses prix.

3 habitations HLM de Loire Habitat seront à vendre.

Les résidents de la MAPA remercient le CCAS pour le repas de décembre.

Une ferme pédagogique pourrait être installée à Félines.

Une demande pour l'achat d'un délaissé de terrain a été effectuée par une famille à Sice ; un complément d'information est nécessaire pour se prononcer sur ce projet et fera l'objet d'une présentation à la prochaine séance publique.

**La prochaine réunion de conseil aura lieu le 24 février 2020 à 19 heures.**

Le Maire,  
Frédéric LAFOUGÈRE

